

# CATEGORISATION ET CLASSIFICATION DES PLANTES ET ANIMAUX CHEZ LES TOPOKE C53, LOKELE C55 ET OLOMBO C54

Par Nicolas MOMBAYA Liwila, Chef de Travaux à l'Université de Kisangani

**Résumé :** Dans le présent article, nous avons étudié comment les topoké, les lokelé et les olombo catégorisent la diversité des éléments de leur environnement, en l'occurrence, pour notre étude, les plantes et les animaux. Il s'agit donc ici d'une étude sur leurs classifications populaires respectives et non d'une taxonomie scientifique pure et dure, car cela n'est pas notre domaine d'étude.

**Abstract :** The present research paper focuses on how topoké, lokelé and olombo people categorize diversity of their environment elements, for our concern, plants and animals. The main concern for this research paper is on their respective popular classifications, not on scientific taxonomy which is not the concern of our research field.

**Mots clés :** catégorisation, classification, plantes, animaux, diversité.

## 1. Classifications végétales

Dans les langues étudiées, constatons-nous avec J. Koni Muluwa (2010), il n'existe pas, au sens strict, de termes, de substantifs uniques qui puissent englober tous les éléments végétaux. Cela n'empêche qu'avec un certain degré d'abstraction, ces peuples emploient certains termes à cette fin. Le terme –sándú [topoké/olombo] qui, au singulier (classe 19) désigne exclusivement 'arbre', peut au pluriel (classe 13) englober tous les végétaux avant d'en distinguer les différents types. En effet, si on demande à un membre de ces communautés s'il existe un terme unique pour désigner les plantes, il dira -sándú au pluriel. Lorsqu'on veut savoir si un fromager ou un goyavier ou un manguier est un -sándú 'arbre' au singulier, la réponse est affirmative. Toutefois, à la question de savoir si une liane réglisse ou une patate ou un ananas est un -sándú 'arbre' au singulier, la réponse est négative. Il en est de même pour le terme –tété dont l'opposition de singulier à pluriel se fait aussi avec les classes 19/13 en lokelé.

Les mots –sándú [topoké/olombo] et –tété [lokelé] au pluriel sont comparables au mot 'plante'; tout végétal est plante, mais toute plante n'est pas arbre ni liane par exemple. Ce n'est pas nous qui l'affirmons pour mouler nos données dans la théorie berlinienne, mais ceci ressort des réponses obtenues lors de nos interviews sur le terrain. Dans les sociétés que nous avons étudiées, les gens distinguent, sur le plan végétal, principalement les types biologiques suivants:

-sándú (classe 19) 'arbres', en topoké et olombo; -tété en lokelé.

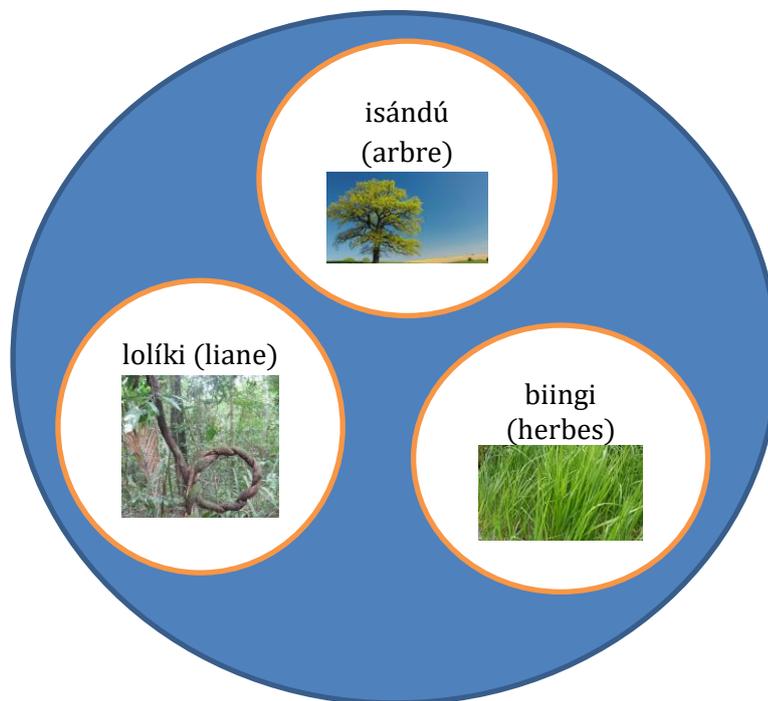
-ngala (classe 6) 'herbes' en topoké, lokelé et olombo. Mais il sied de signaler que dans cette catégorie, les topoké, les lokelé et les olombo distinguent les herbes non comestibles, véritablement bangala, des autres herbes comestibles, bombata en topoké et fólé en lokelé et ngótó en olombo.

-líi (classe 11) 'lianes' en topoké, -líki (classe 11) en lokelé et olombo

Le critère fondamental qui détermine ces types est la morphologie de leurs membres. Les arbres sont tous ligneux avec du bois dur, les arbustes sont comme des arbres à la seule différence qu'ils sont plus petits de taille, cependant, dans la catégorisation populaire, ils sont pris pour les arbres. Les jeunes arbres, qui sont appelés à croître, différents des arbustes, sont désignés par les mêmes thèmes redoublés et précédés du préfixe nominal de classe 19 qui rend le diminutif (isásándú [topoké/olombo], itétété [lokelé]). Les lianes sont rampantes, les herbes n'ont pas de bois consistant.

## 1.1 Classification végétale topoké

### Tosándú (plantes)



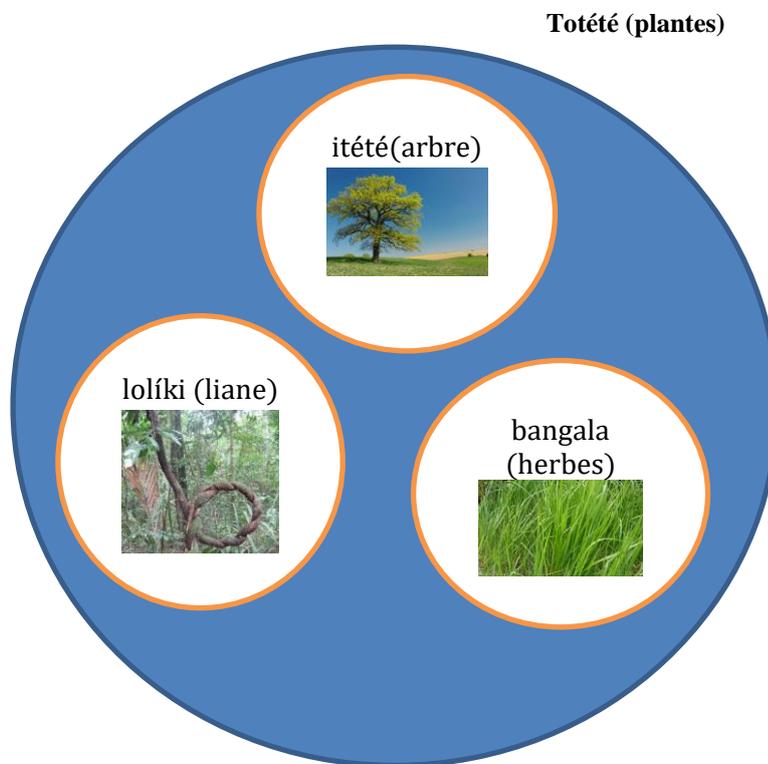
**Figure 1: Classification végétale topoké**

Comme nous venons de le dire, il n'y a pas en topoké, un terme qui signifie strictement "flore". Mais, le peuple topoké conçoit bien un monde végétal différent du monde animal, humain ou minéral. Pour le nommer, ils emploient un terme approximatif pour parler de "plante" qu'ils désignent, usant d'un procédé métonymique, par tosándú 'arbres'; nom du membre le plus saillant du règne, arbre, qui est considéré comme le prototype des végétaux. La classification populaire topoké reconnaît indubitablement trois catégories végétales exprimées par des termes distincts désignant des types biologiques. L'existence de ces catégories est établie par le fait non seulement que tous les locuteurs sont capables d'allouer chaque plante à telle ou telle autre catégorie, mais aussi par l'évidence linguistique qu'il existe des termes pour les désigner. D'une manière globale, toutes les plantes sont des tosándú. Au sein de ces derniers, il y a de véritables tosándú, les prototypes mêmes de ce grand groupe (MOMBAYA, L., N. 2015). Parmi les plantes, il y a la catégorie des lianes, mais individuellement, une liane n'est pas un arbre. Enfin, il y a la catégorie des herbes: une amarante n'est pas un arbre, ni une liane. A l'intérieur de chacun de ces groupes de plantes, les topoké appellent chaque plante par son nom. Ces noms correspondent aux espèces. Pour les plantes cultivées, notamment celles introduites (manioc, maïs etc.), on trouve d'autres noms qui désignent à l'intérieur des noms d'espèces ce qu'il convient d'appeler des variétés. L'existence des termes pour désigner chacun de ces trois types biologiques précités confirme que les topoké perçoivent bien ces catégories et que ce rang classificatoire est reconnu. Ces termes sont des lexèmes simples, inanalysables parce que très anciens.

Ces trois types sont perçus comme étant différents morphologiquement, et toutes les plantes existantes peuvent être affiliées à l'une ou l'autre de ces catégories, et n'importe qui - c'est en cela que c'est populaire - peut les y affilier. Une analyse des noms de plantes topoké démontre qu'il y a plus d'espèces (au sens

botanique) nommées que de genres. Les noms des plantes, dans la grande majorité, sont cités directement après les noms des types ci-dessus, sans autre rang intermédiaire. Si vous demandez à un topoké de citer les arbres ou les lianes ou encore les herbes, il vous citera directement des noms d'essences végétales qui se trouvent dans tel ou tel autre type. Donc, toutes les données dont nous disposons dans notre corpus phytonymique doivent être d'abord prises pour des espèces. Il est des noms de plantes en topoké qui apparaissent dans une séquence de termes telle qu'ils font penser à une certaine catégorisation. L'existence d'un terme générique ou sous générique au sein d'un composé apporte une information classificatoire. Roulon-Doko (1997) cité par J. Koni Muluwa (2010 :280) dit qu'un terme générique est un élément du lexique qui désigne un groupement conceptuel et manifeste lexicalement son unité. Kempton (1981) cité par Bostoen (2003-2004: 201) dit qu'en termes de classification populaire, le terme générique représente une catégorie taxonomique, et qu'il s'agit d'un terme constitué d'un seul mot. Il ne concerne en général pas un terme composé ou un mot dérivé.

## 1.2. Classification végétale lokelé



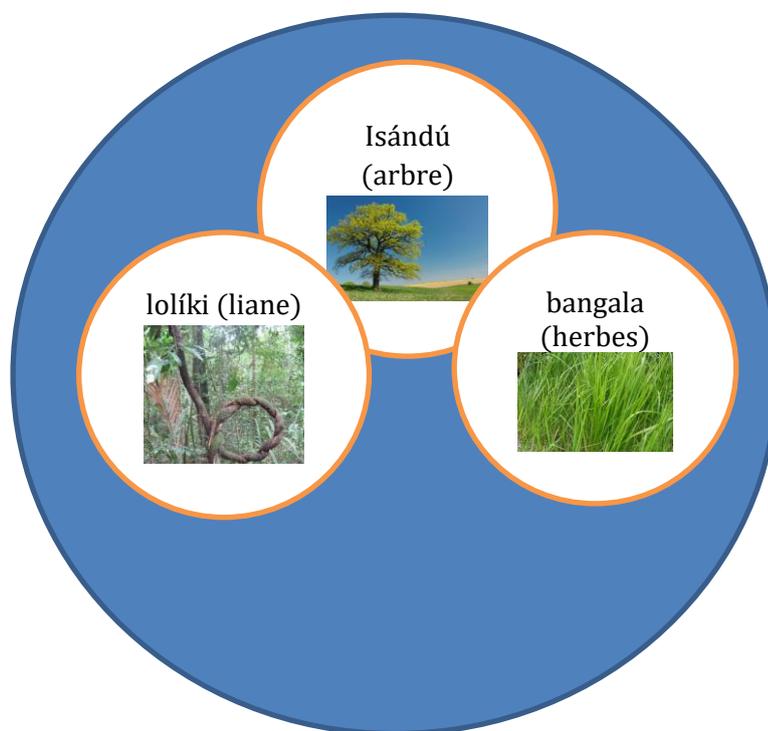
**Figure 2: Classification végétale lokelé**

Ce qui vient d'être dit à propos de la classification végétale topoké rejoint à certains égards la classification lokelé; mais, il y a aussi des différences. Comme les topoké, les lokelé n'ont pas de terme très distinctif pour désigner les plantes en général, ils emploient le terme arbre au pluriel pour les désigner globalement. Ils distinguent aussi trois types biologiques: totété 'arbres', ndíki 'lianes' et bangala 'herbes'. Cependant, il convient de signaler que les lokelé distinguent, dans la catégorie d'herbes, les herbes en général (bangala), celles qui envahissent les alentours de la maison ou les mauvaises herbes (ndjuwá) et celles comestibles (fólé ou kásí). Toutefois, dans le contenu, ces concepts désignent les mêmes catégories de plantes.

Une autre ressemblance avec le topoké, nous l'avons déjà signalé plus haut, c'est que les arbustes sont distincts des arbres mais peuvent à la limite s'appeler 'arbres', ce qui n'est pas le cas pour les lianes ni les herbes. La catégorie des "jeunes arbres" est aussi désignée par le même thème redoublé du terme désignant les arbres, précédé d'un préfixe nominal de classe 13(diminutif). Comme les topoké, ils perçoivent la notion de rang. En effet, immédiatement après les types, ils nomment les espèces de plantes. Certaines espèces sont nommées sous un nom générique. Les variétés sont perçues de la même manière que les topoké, pour les plantes cultivées.

### 1.3. Classification végétale olombo

#### Tosándú (plantes)



**Figure 3: Classification végétale olombo**

La classification olombo est plus proche de la catégorisation topoké et lokelé dans la mesure où elle prend en compte les arbustes dans la catégorie d'arbres et distingue les Jeunes arbres des arbustes nommant ces derniers par un diminutif du nom d'arbre: -sásándú (classe 13/19). En effet, dans les trois langues sous étude, la formation du diminutif se fait en classe 13 avec redoublement thématique. Les noms désignant les arbres et les jeunes arbres en olombo ressemblent phonologiquement et morphologiquement avec celui utilisé par les topoké pour désigner les mêmes catégories, alors que le thème lokelé dérive du bantou commun. Cette catégorisation est proche de la catégorisation topoké et lokelé quant à la désignation des herbes et des lianes pour lesquelles les trois langues ont un même thème nominal, mais beaucoup plus proche encore de la catégorisation lokelé quant à la distinction entre herbes en général (bangala) et herbes comestibles (ngótó). Comme les deux premières langues, les olombo distinguent aussi trois types biologiques: -sándú (classe 13/19) 'arbres',-ngala (classe 6) 'herbes' et -líki (classe 11/10) 'lianes'. Comme eux, ils nomment les espèces

individuellement et en regroupent quelques-unes sous des termes génériques. Quant à la distinction des espèces et des genres au sein des types morphologiques, il n'y a pas de différence avec les peuples précédents. En effet, au sein de chaque catégorie typique (morphologique), de nombreuses plantes sont nommées individuellement, ou mieux spécifiquement. Ces noms d'espèces sont plus nombreux que des noms génériques qui représentent près d'un cinquième de l'ensemble.

## 2. CLASSIFICATIONS ANIMALES

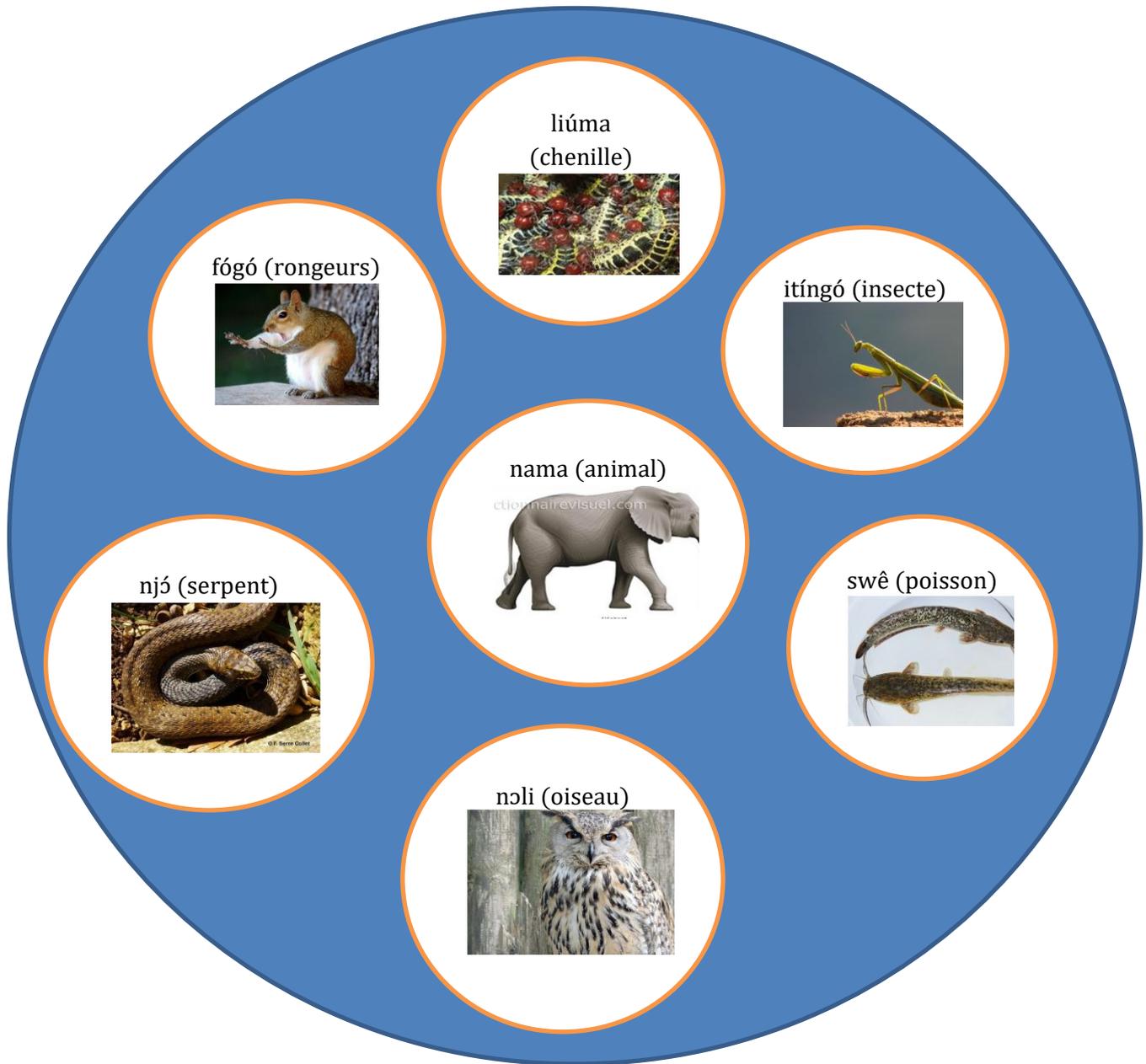
Les peuples étudiés font également des classifications typologiques du monde animal. Tous reconnaissent un grand ensemble animal qu'ils désignent par le terme nama [topoké/olombo] nyama [loke]. Ils distinguent essentiellement six types biologiques d'animaux au sein de cet ensemble: de 'vrais' animaux, des poissons, des oiseaux, des serpents, des rats et autres petits rongeurs et, enfin, des chenilles. Les insectes, quoique nombreux, ne constituent pas une catégorie typologique. Ces types biologiques sont catégorisés suivant des critères formels. Ce qu'ils considèrent comme les 'vrais' animaux sont les mammifères de taille considérable. Ce sont les animaux terrestres, animaux à quatre pattes, comme les panthères, les buffles, les antilopes ou les singes.

Les poissons vivent dans l'eau et n'ont pas de membres. Les animaux aquatiques comme la loutre, le crocodile ou l'hippopotame, bien qu'ils vivent dans l'eau, ne sont pas classés dans cette catégorie puisqu'ils sont différents des poissons. Le type 'oiseau' est catégorisé par des ailes, des plumes, et le fait qu'il vole et vit dans l'air. Le type 'serpent' est représentatif de ce qu'on pourrait appeler reptiles parce qu'ils rampent, n'ont pas de membre, et ont une forme allongée; mais ils ne sont pas associés au crocodile ni au varan, ni même à la tortue qui eux sont simplement des 'animaux'. Les insectes pris individuellement ne sont pas vus comme des animaux, sauf par abstraction. En effet, si on pose la question: un insecte est-il un animal ? La réponse est non. Mais s'il faut désigner globalement les animaux, les insectes en font partie. Nous n'avons pas trouvé, dans les langues sous étude, un qui nom désigne globalement les insectes. Dans la classification populaire de nos trois langues sous étude, les insectes sont pris comme des animaux et, par moments, désignés par le même thème redoublé et précédé du préfixe nominal de classe (19/13) qui est un dimunitif.

### 2.1 Classification animale topoké

Les topoké ont un terme général qui englobe tous les animaux, par opposition aux plantes, aux champignons, aux humains etc. Ce terme est le mot nama (classe 9/10) 'animal', une rétention du proto-bantu \*nyàmà. Ce même terme est employé pour désigner ce qui est considéré comme le prototype des animaux (les mammifères et tous les grands animaux). Une deuxième catégorie typologique au sein des animaux est celle des swê 'poissons'. Ils ont une troisième catégorie, les noli (classe 9/10) 'oiseau'. La quatrième catégorie est celle des ndjô (classe 9/10) 'serpents'; la cinquième catégorie celle des fógó 'toutes les espèces de rat et de petits rongeurs'; la sixième catégorie celle des baúma (classe 5/6) 'chenilles' et, enfin, la septième catégorie est celle de totíngó (classe 19/13) 'insectes'. Il y a des animaux qui, bien qu'étant reconnus globalement comme tels, demeurent non affiliés car ils ne peuvent rentrer dans aucun des groupes repris ci-dessus. Ce sont les animaux comme les crapauds, escargots, lézards, crabes.

**Nama (animaux)**

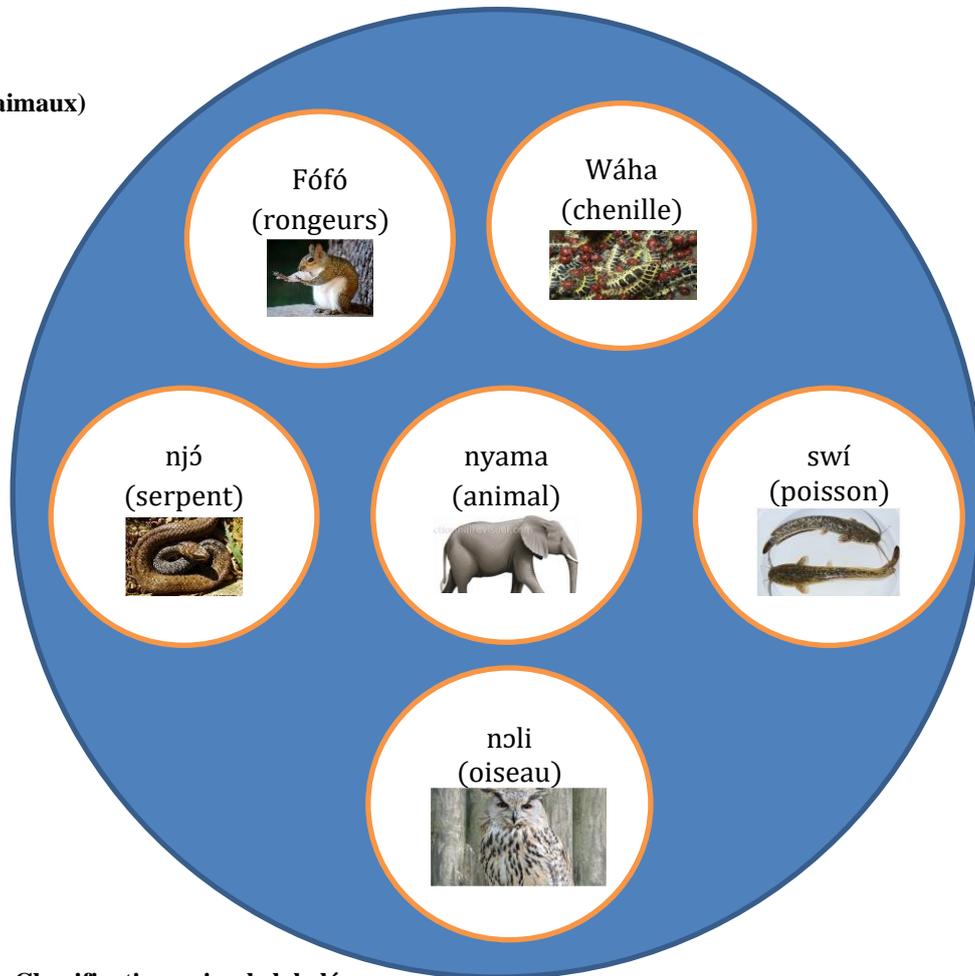


**Figure 4: Classification animale topoké**

**2.2. Classification animale lokelé**

Les lokelé ont aussi un terme général englobant tous les animaux, par opposition aux plantes et aux humains. Ce terme est le mot nyama (classe 9/10) 'animal'. Ce terme est une rétion d'un terme proto-bantu \*nyàmà (9/10) attesté dans toutes les zones bantu mais reconstruit dans le sens "animal; viande". Ils emploient le terme iswí pour désigner les poissons. Ils ont, comme les topoké le mot nɔli, (classe 9/10) pour 'oiseau'. Ils emploient, comme les topoké, le terme ndjó pour parler des 'serpents' (classe 9a/10a), le terme fófó pour les 'rats et autres petits rongeurs' (classe 9a/10a) et wáha pour désigner les 'chenilles' (classe 3/4).

**Nyama (animaux)**

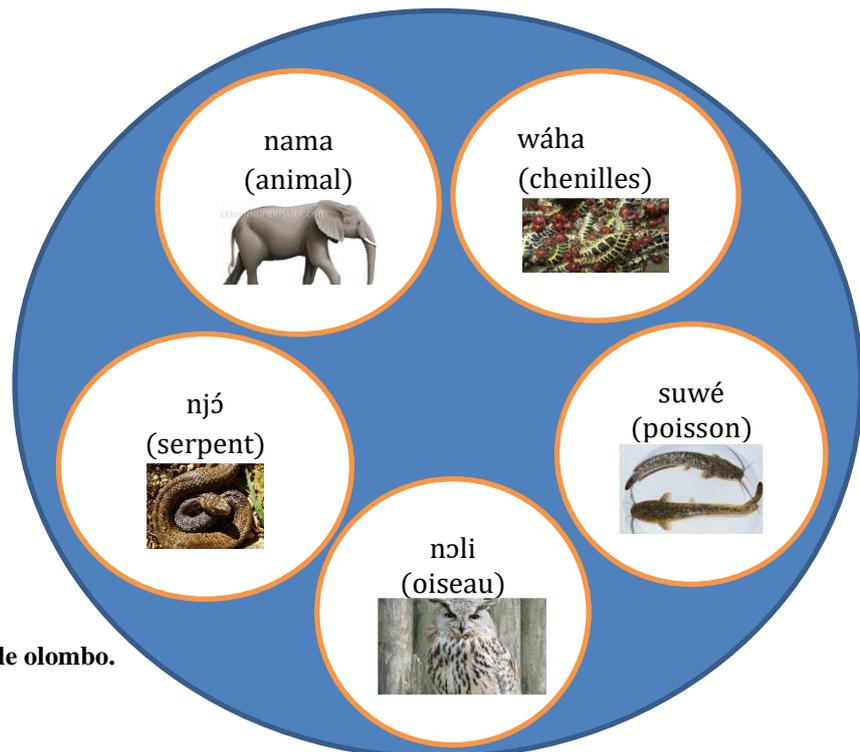


**Figure 5: Classification animale lokelé**

**2.3. Classification animale olombo**

Comme les deux précédents, les olombo emploient globalement le mot nama (classe 9/10) pour englober tous les animaux. Ils emploient un terme phonologiquement différent des topoké, súwe pour nommer les ‘poissons’ (classe 9a/10a). Ils ont un terme semblable aux deux précédents pour désigner les oiseaux: nɔli. Pour les serpents, ils emploient par contre un terme différent: féle (classe 9a/10a). Ils ont une expression semblable aux lokelé pour désigner les ‘chenilles’ : wáha ‘‘ (classe 3/4).

**Nama (animaux)**



**Figure 6 : classification animale olombo.**

Au regard des analyses que nous avons faites ci-dessus, nous pouvons retenir que dans la classification populaire, tous les peuples étudiés ne voient pas strictement la flore d'une manière unifiée sous un terme unique comme 'plante', mais ils perçoivent très bien les différents types morphologiques des essences environnementales et/ou naturelles. Ils distinguent trois types morphologiques. Les types des végétaux qui ne sont pas pris strictement en compte par les peuples sous étude sont les arbustes. Derrière les types, les topoké, lokelé et olombo perçoivent directement les espèces. Les genres apparaissent comme des regroupements secondaires de quelques espèces autour d'une espèce soit suivant la ressemblance formelle soit selon leur utilité commune.

Dans la classification animale, il semble exister une certaine perception globale d'un terme pour désigner tous les animaux; mais ce terme subit plusieurs restrictions et est aussi éclaté que le terme globalisant des plantes. Ces peuples distinguent très bien différents types d'animaux en fonction de leur morphologie. Ces types sont tout au plus en nombre de sept. A l'intérieur de ces types, ils nomment individuellement chaque animal. Ils perçoivent des liens de "parenté" entre certains animaux, et ils regroupent d'autres en genres. Mais tous les animaux ne sont pas systématiquement divisés ou regroupés dans des genres. Comme les plantes, il y a plus d'espèces que de genres et il y a plus de genres que de types.

### REFERENCES

- KONI Muluwa Joseph. 2006, *Phytonymes et zoonymes en nsong (RD Congo), une étude linguistique de la faune et de la flore*. Mémoire de DEA. Bruxelles: Université libre de Bruxelles.
- KONI Muluwa Jaseph. 2010, *Plantes, animaux et champignons en langues bantu : étude comparée des phytonymes et zoonymes et myconymes en nsong, ngong, mpiin, mbuun et hungan (Bandundu, RD Congo)*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles.
- MAHO Jouni Filip. 2006, *A referential classification of the Bantu languages: keeping Malcolm Guthrie's system updated* (PDF). Online: [goto.glocalnet.net/maho/downloads/NUGL2.pdf](http://goto.glocalnet.net/maho/downloads/NUGL2.pdf)
- MOMBAYA, L., N., *Analyse sémantique et fonctionnelle des noms de quelques plantes et animaux en Topoké : une contribution linguistique aux stratégies de conservation de la biodiversité*, Mémoire de DES, UNIKIS, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 2015.